

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 9 JUIN 2025.

À une séance ordinaire du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école secondaire des Pionniers dûment convoquée et tenue au 1725 boul. du Carmel, Trois-Rivières, Place 4-5, ce 9^e jour du mois de juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, à laquelle étaient présents :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

Madame Josianne Dupont
Madame Sylvie Guéret
Monsieur Samuel Côté
Monsieur Philippe Picard
Madame Hanaa Ghaffar (substitut)

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Madame Geneviève Lachapelle
Madame Patricia-Julie LeBrun
Madame Martine Provencher
Madame Léia Charrette

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL :

Monsieur Étienne Lebrun

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN :

Madame Chantal Brunelle

REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES :

Monsieur Alex Pedneault

REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ :

Madame Hanaa Ghaffar

DIRECTION :

Madame Michèle Héon

INVITÉS :

Monsieur Pascal Bilodeau – Gestionnaire administratif d'établissement
Équipe de direction ESDP

ABSENCES :

Madame Liliana Silva (Représentante parent)
Monsieur Jean-Paul Ndoreraho (Représentant parent)
Monsieur Thomas Malenfant (Représentant élève)

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Josianne Dupont souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et nous présente monsieur Pascal Bilodeau, gestionnaire administratif d'établissement qui sera notre invité pour cette dernière rencontre de l'année.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Josianne Dupont fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Patricia-Julie LeBrun, d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/24-25-32

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 MAI 2025

Il est proposé par madame Geneviève Lachapelle, d'adopter le procès-verbal, avec les modifications, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/24-25-33

RÉSOLUTION (CAMPAGNE DE FINANCEMENT VOLLEYBALL)

Il est proposé par monsieur Étienne Lebrun, d'adopter la Résolution, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/24-25-34

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL ET CORRESPONDANCE**Plainte d'un parent (suivi)**

Suite à la plainte d'un parent et de la recommandation faite par le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, une lettre avait été écrite et acheminée au CSS par la présidente du Conseil d'établissement, madame Josianne Dupont. Le CSS a également fait parvenir une lettre à madame Dupont, qui en a fait la lecture aux membres. La lettre indique que le CSS invite l'école secondaire des Pionniers à aller s'inscrire sur la Plateforme du CSS réservée pour les campagnes de financement en équipe et non individuelle, déjà utilisée par les autres écoles du CSS. Monsieur Pascal Bilodeau informe les membres que l'école secondaire des Pionniers fait déjà des campagnes de financement (à titre de projet pilote) par le biais de la Plateforme Amilia. Suite à la demande du CSS, monsieur Bilodeau nous mentionne que l'école ESDP s'inscrira dès 2025-2026 sur la Plateforme du CSS, tel que demandé, pour les campagnes de financement. Madame Michèle Héon nous indique qu'on nous tiendra au courant.

Projet de classes modulaires

Madame Michèle Héon nous fait un suivi concernant le projet de classes modulaires pour l'école secondaire des Pionniers. La construction se fera l'an prochain et des informations seront à venir prochainement.

Interdiction du cellulaire

Madame Michèle Héon informe les membres qu'elle n'a reçu aucune directive écrite en provenance du bureau du ministre Bernard Drainville. Mme Héon indique qu'elle attendra des nouvelles du ministre avant de faire quoi que ce soit. Elle nous tiendra informés.

Écouteurs – Concentration OmniTech

Monsieur Pascal Bilodeau informe les membres concernant les écouteurs pour la (Concentration OmniTech). Dès la rentrée 2025-2026, les parents auront à payer 32\$ pour l'achat des écouteurs pour les élèves de 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaire.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun

6. MOT DE LA DIRECTION

Lors du dernier Conseil d'établissement, tous les membres du conseil ainsi que l'équipe de direction ESDP ont eu le plaisir de profiter d'un excellent petit goûter de chez Fraîche Traiteur, avec canapés, assiettes de crudités et fromages, salades, choix de déserts et petit verre de vin. Madame Michèle Héon remercie chaleureusement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur gentillesse et leur bienveillance à son endroit durant toute l'année ainsi que pour leur ponctualité à chacune des rencontres du conseil. Elle prend aussi le temps de remercier chacun des membres qui terminent cette année, leur dernière année de mandat : un grand merci à madame Josianne Dupont, madame Sylvie Guéret et madame Liliana Silva pour leur implication au sein du Conseil d'établissement et leur présence aux rencontres. Il y aura donc, 3 postes à pourvoir pour la prochaine année.

7. FORMATION OBLIGATOIRE MEQ À L'INTENTION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Madame Josianne Dupont nous informe que tous les membres du CÉ ont maintenant suivi la formation du MEQ. Également, dans le but de respecter et de bien suivre la procédure, nous devons nous assurer d'inscrire ce point à l'ordre du jour de chacune de nos rencontres.

8. COMPTE RENDU DU GOUVERNEMENT DES ÉLÈVES

- Monsieur Alex Pedneault fait un retour sur le Défi des Pionniers 2025 qui s'est déroulé le 15 mai dernier. Ce fut un franc succès ! Les élèves de l'école ont fait un 24 heures de courses (à relais), allant du minimum de 32 km au maximum de 48 km parcouru par les élèves. Un grand bravo à tous les participants !
- Les Brigades Culinaires de Chef Mylène ont apporté leur contribution en concoctant et en offrant la nourriture et les breuvages à tous les participants au Défi des Pionniers.

- Monsieur Pedneault fait aussi un retour sur les différents spectacles avec plusieurs représentations et les activités qui se sont déroulées durant toute l'année. Ce fut un beau rayonnement pour l'école !
- La dernière rencontre de l'année a eu lieu la semaine passée.
- Le Gala des Pionniers s'est très bien déroulé et ce fut une magnifique soirée !
- Ce qui s'en vient : Parti Blanc- Promotion du Gouvernement des élèves sur le Compte Instagram de l'école.
- Madame Josianne Dupont félicite Alex Pedneault et Thomas Malenfant du Gouvernement des élèves pour ce bel accomplissement : un beau bagage pour la vie !

9. PAROLE AU PERSONNEL

Madame Martine Provencher tient à souligner les belles activités ainsi que les beaux spectacles qui se sont déroulés tout au cours de l'année.

10. SUIVI BUDGÉTAIRE 2024-2025

Monsieur Pascal Bilodeau, gestionnaire administratif d'établissement fait la lecture du rapport financier 24-25 et informe les membres du conseil, que le budget est en déficit dû en grande partie à la reprographie.

11. ADOPTION DES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES (RÉSOLUTION)

Monsieur Pascal Bilodeau, explique aux membres la différence entre mesures protégées et mesures dédiées. La mesure protégée doit être utilisée uniquement pour le projet auquel elle est réservée.

La mesure dédiée quant à elle peut être transférée par le gestionnaire administratif de l'école à l'un ou l'autre des projets faisant partie d'un même regroupement. Monsieur Bilodeau nous mentionne que la mesure allouée pour l'école inspirante sert à faire rayonner l'école.

Il est proposé par monsieur Étienne Lebrun d'adopter les mesures dédiées et protégées 2024-2025, tel que présenté. Une Résolution sera produite à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-113/24-25-35

12. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL 2025-2026

Monsieur Pascal Bilodeau nous présente le budget annuel 2025-2026. Il informe les membres du conseil que le budget comprend les mesures et les crédits par élèves. Le budget annuel prévu pour l'année 2025-2026 est de deux mille six cent cinquante-deux millions de dollars.

CE-113/24-25-36

Il nous indique qu'il demeure conservateur (statu quo), dans la prévision de recevoir ce montant. Il tient compte de la reprographie.

Il est proposé par monsieur Philippe Picard d'adopter le budget annuel 25-26, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Madame Michèle Héon présente aux membres le rapport annuel et ses différentes pages en indiquant qu'il s'agit-là, d'un document de travail et que le rapport annuel final leur sera présenté au retour, lors de la prochaine année scolaire 2025-2026.

Il est proposé par madame Martine Provencher d'approuver le rapport annuel, tel que présenté.

CE-113/24-25-37

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DU CONSEIL

Monsieur Pascal Bilodeau nous informe que le montant alloué annuellement au Conseil d'établissement est de 500\$ et qu'il est maintenant à zéro, à la fin de l'année 24-25.

Il est proposé par madame Léia Charette d'adopter le rapport financier du conseil, tel que présenté.

CE-113/24-25-38

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Madame Michèle Héon mentionne aux membres du conseil que la date de l'assemblée générale 25-26 sera le 2 septembre à 18h. Elle nous explique qu'on va essayer de mieux répartir les équipes et les programmes dans les différents locaux. Ce sera plus facilitant pour les membres du personnel et pour les parents, d'être présents et de voir l'ensemble du personnel.

16. APPROBATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Madame Josianne Dupont présente les nouvelles activités éducatives. Quatre nouvelles activités de marche sont soumises de la part des enseignantes Martine Provencher et Geneviève Lachapelle. Monsieur Pascal Bilodeau informe les membres qu'il fera les ajouts directement au calendrier des activités éducatives. Également, toutes les demandes d'activités éducatives qui seront faites d'ici la prochaine rencontre du CÉ qui aura lieu en octobre 25 seront acceptées. Un montant de 35\$ maximum pouvant être payé par l'élève. Une Résolution sera produite à cet effet.

Il est proposé par monsieur Philippe Picard d'approuver les activités éducatives, tel que présenté.

CE-113/24-25-39

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

17. SUIVI DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT 2025-2026 (RÉSOLUTION)

Monsieur Pascal Bilodeau nous informe que la prochaine campagne de financement aura lieu au début du mois d'août 2025. Ce sera dans le cadre du Grand Prix de Trois-Rivières. Les élèves de football donneront de leur temps pendant 6 jours, afin de monter le camping pour l'événement.

Ils amasseront entre 4800\$ et 6000\$ qui sera ensuite versé directement au programme de football ESDP. Une Résolution sera produite à cet effet.

Il est proposé par madame Geneviève Lachapelle d'approuver la campagne de financement du football – Grand Prix de T-R, tel que présenté.

CE-113/24-25-40

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

18. REMISE DU FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DES FRAIS DE KILOMÉTRAGE AUX MEMBRES DU CÉ

Le formulaire de réclamation des frais de kilométrage a été remis aux membres. Ils doivent le compléter et le remettre à la fin de la rencontre, à la secrétaire du CÉ, madame Chantal Brunelle.

19. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Philippe Picard informe les membres du conseil concernant la dernière rencontre du comité parents, qui a eu lieu au restaurant Maman Fournier.

- Le Centre de services scolaire a eu à faire la modification de son code d'éthique, afin de recevoir les plaintes, directement au CSS.
- Lettres a contenu sexuel. On note qu'il y a eu des plaintes de la part de nombreux parents, concernant les différents contenus, et ce, depuis plusieurs années.
- Le CSS a pris le temps d'informer les parents plaignants afin de leur indiquer que des choses ont été faites depuis. madame Josianne Dupont souligne qu'il ne faut pas minimiser les discussions faites en classe, parce que nous devons prendre en compte que tout le monde n'est pas rendu à la même place dans la société.
- Il a aussi été question des plans d'interventions. Le comité accompagnateur doit être bien encadré par des règles, projet de loi 94 (Code d'éthique). Ça demeure encore sur la glace, pour le moment.

20. AFFAIRES NOUVELLES

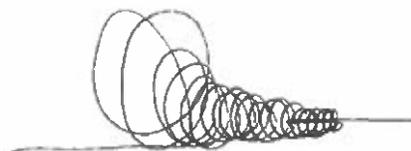
Aucun

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à **20 h 15** par monsieur Alex Pedneault que la séance soit levée.



Josianne Dupont
Présidente



Michèle Héon
Directrice